

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
La médecine libérale va-t-elle disparaître?	2-4
Inauguration du centre de médecine hyperbare	5
Coup de scalpel	5
Bioéthique et médecine	6
Maladies rares	7-8
Le GGMO a la parole	9
Hommage au Pr P. Laugier	10
Vie de l'AMG	10-11
Elections au Grand Conseil	11
Candidatures	12-14
Changements d'adresse	14
Mutations	15
Ouvertures de cabinets	15-16
Petites annonces	16-17
A vos agendas!	17-19

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale aura lieu le lundi 16 novembre 2009, dès 19 h 00 (voir en pages 10-11).

Réservez cette date et venez nombreux!



Le médecin et la provocation

Sur les bancs de la Faculté, ce sont les obstétriciens que nous entendons parler de provocation. Provoquer un accouchement, c'est bousculer la nature, la réveiller quand il faut. C'est pour la bonne cause. Il y a aussi les tests de provocation par lesquels on active des mécanismes biologiques dans un but diagnostique. La NASA elle-même joue la provocation en percutant la lune pour lui faire cracher un peu de glace cachée dans ses entrailles. Et jusqu'au comité du prix Nobel de la paix qui accroche une médaille au président américain pour voir ce qu'il a dans le ventre.

En cette année des hannetons, la provocation brute est revenue à la mode. Nous connaissions le parti des frontaliers. Il y a maintenant celui de la racaille. Tout semble bon pour attraper quelques voix... ou les perdre. Car chez moi, ces combines ne marchent pas. Les idées d'accord, la provocation non. J'ai horreur qu'on me force la main. Et je peux vous dire que j'ai bien affûté mon crayon pour le 15 novembre.

En dehors de ce mauvais théâtre quadriennal, la provocation s'efface, mais ne disparaît pas. Il n'y a pas que ces jeunes gens, souvent de braves types, qui tout d'un coup se laissent aller à des comportements d'une brutalité inouïe et incontrôlée. Il y a une violence insidieuse que vous prenez dans les gencives quand c'est juste pas le bon moment. Des restrictions absurdes, votre confiance trahie, des promesses non tenues. Comme le calcul des tarifs selon les principes d'économie d'entreprise inscrits dans la LAMal. Quand il ne permet pas de baisser les coûts, hop! on change de méthode. L'économie est au pouvoir, et plus elle est souffrante, plus elle s'accroche.

Je l'admets, nous rêvons trop souvent d'un cocon douillet où seul compteraient le patient et les soins à lui donner. Un espace à l'abri de l'inquisition économique, régi par l'éthique, où on soigne comme il le faut, selon les meilleures recommandations. Le médecin est là pour rassurer, apaiser, consoler, même quand il ne peut pas plus.

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

Joindre l'utile à l'efficace, c'est désormais possible...

avec la Variante Internet, votre facturation est prête en deux clics.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

Refuser un soin, rompre une relation thérapeutique est un acte violent, souvent mal reçu. Combien de patients estiment-ils, par ignorance, que le médecin est obligé de s'occuper d'eux? Nous leur devons assistance en cas d'urgence majeure, mais pas plus. Voilà peut-être une des composantes des comportements violents observés dans les services d'urgence. Quand on souffre, on pense que c'est grave et donc urgent. On croit avoir tous les droits, et surtout le droit d'être soigné en priorité.

Alors, est-il temps de changer notre discours, de passer à la provocation? Ne plus nous inquiéter sagement de l'utilité de nos actes, mais du gain à en tirer? Des propos sans doute hérétiques pour les plus raisonnables d'entre nous, mais tellement près de la réalité de notre société. Arrêter de penser à la qualité des soins, mais penser à leur rentabilité directe. C'est bien ce que nos autorités font: elles parlent toutes de coûts et de primes, mais jamais de ce que valent nos soins. La santé coûte cher, c'est indéniable, ça se voit facilement. Alors que l'insuffisance de soins passe presque

inaperçue, est facile à dissimuler, les coûts, eux, sont spectaculaires et on les jette allègrement à la figure des citoyens-assurés. Les primes insupportables, ils connaissent. ils subissent. Nous coûtions donc cher pour produire quelque chose qui se voit peu. Voilà ce qu'on nous reproche: nous sommes trop peu visibles, non pas faute d'être présents sur le terrain, mais parce nous n'avons guère le sens de l'éclat et de la provocation. Je résiste encore, mais est-ce bien sage?

Alors je me dis que nous avons au moins un avantage sur les paysans: la consommation de soins augmente quand celle du lait chute. Un avantage? Pas sûr, car c'est bien cette croissance qui nous menace et appelle à des coupes claires. Alors quand tous les Suisses iront se faire soigner à l'étranger, il faudra se demander si c'est vraiment par souci d'économie ou simplement parce qu'on ne peut plus se faire correctement traiter en Helvétie.

Pierre-Alain Schneider

La médecine libérale va-t-elle disparaître? L'exemple de la pédiatrie

Sous le titre La médecine libérale va-t-elle disparaître?, le Dr Françoise Bovet Boone, présidente de la Confédération européenne de pédiatrie ambulatoire et pédiatre installée à Genève, a adressé, en date du 16 septembre 2009, un courrier à M. Pierre-François Unger, conseiller d'Etat en charge du département de l'économie et de la santé, au Dr Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG, ainsi qu'à M. Gilles Rufenacht, directeur de la clinique des Grangettes. Nous en publions ci-après le texte, qui a été cosigné par plusieurs membres de la Société genevoise de pédiatrie. Ce courrier s'inscrit dans un contexte où l'on voit, ici comme dans les autres pays européens, les centres de santé en train d'éliminer les pédiatres de premier recours, qui sont remplacés par des médecins de premier recours, l'enfant n'ayant accès au pédiatre que dans un second temps dans des centres de santé. Evolution inquiétante, quand on constate que, dans les pays où la pédiatrie de premier recours n'existe plus depuis de nombreuses années, le taux de mortalité infantile est beaucoup plus élevé. (pov)

En 2008, la clinique des Grangettes a modifié de façon unilatérale l'engagement qu'elle avait avec la

Société genevoise de pédiatrie (SGP) au sujet de la garde de pédiatrie.

A la suite de cette décision arbitraire, sans qu'il y ait pu avoir une quelconque discussion au sujet de ce changement, les pédiatres de la SGP ont dû transférer la garde dans une autre clinique.

La SGP se doit d'assurer un service privé de garde dont elle détermine, pour elle-même, les conditions. Elle devait par conséquent organiser un lieu de garde remplaçant celui des Grangettes.

Le docteur Balderrama a adressé un mail aux pédiatres afin d'assurer le recrutement d'assistantes médicales pour le nouveau lieu de garde et ce à la demande de la SGP.

Considérant qu'il s'agissait d'une tentative de débauchage, la clinique des Grangettes a décidé de suspendre avec effet immédiat toutes les autorisations accordées au docteur Balderrama, qui dès lors n'a plus pu intervenir dans le cadre des structures de la clinique.

Nous ne discuterons pas ici de la procédure d'un tel agissement. Cela relève du domaine juridique.

Ce qui attire toute notre attention est la signification d'un tel agissement. L'habitude qui semble être prise ou qui est prise de plus en plus souvent est de ne pas faire participer les médecins à la gestion médicale d'un établissement de soins.

Si toute décision concernant un centre de soins, et par conséquent les patients qui y sont pris en charge, relève d'un comité dans lequel aucun médecin ne prend part, que devient la liberté de travail de celui-ci, l'indépendance nécessaire à la pratique d'une bonne médecine, indépendance qui est un des piliers de notre profession ?

Acceptons-nous la tutelle des centres de soins ?

Nous avons déjà le diktat des assurances, maintenant celui des établissements de soins ?

Les centres de soins se multiplient sur notre canton et s'installent sans tenir compte des médecins libéraux installés à proximité.

Les médecins y sont salariés ou ont des contrats variables selon leur chiffre d'affaires. Ils ont l'obligation de rendement et celle-ci est déterminée non

pour le bien des patients, mais pour la bonne «santé» économique de ces centres.

Nous avons déjà vécu l'explosion des soins ambulatoires dans les secteurs hospitaliers, nous ne parlerons pas des coûts qui en ont résulté.

Dans les centres de santé, le nombre des analyses médicales sera plus important et est déjà plus important que ce qui est pratiqué dans un cabinet médical. Nous assisterons à une augmentation des consultations dans ces centres, car le patient, pour les mêmes raisons qui l'amènent de préférence aux urgences de l'hôpital, voudra et même exigera d'avoir examens de laboratoire, radios, etc.

La médecine ambulatoire prend du temps, le temps est indispensable pour une bonne prise en charge médicale du patient. Or il ne peut être rémunéré avec le tarif Tarmed. L'obligation de rendement exigé par ces centres entraînera *de facto* une diminution de la qualité de la prise en charge des patients, l'accent n'étant plus mis sur la clinique proprement dite, sur la prise en charge globale du patient, mais sur la nécessité de traiter rapidement le patient, de voir un maximum de patients dans le minimum de temps.

PHARMACIE DE LA TOUR

Grand-Saconnex

www.automedication.ch

• location matériel médical

• livraison gratuite

Commandes

022 798 10 90

Fax 022 798 12 36

tour.ge@ovan.ch



**CLINIQUE
BELMONT**

TRAITEMENT DES ADDICTIONS
ET DES TROUBLES ALIMENTAIRES

alcools | dépressions
médicaments | dépendances comportementales
drogues | troubles alimentaires

Thérapie cognito-comportementale
(groupe et individuelle)
Unité hospitalière Programme de jour

Couverture LAMAL de base
reconnue et remboursée

Médecin répondant: Dr. Ramiro Valdez
Dr. Alain Perroud

Directrice: Mme S. Nicole

26, route de Chêne - 1207 Genève
Tél. 022 735 78 11 - Fax 022 735 10 55
snicole@cliniquebelmont.ch - www.cliniquebelmont.ch

L'autre point que nous dénonçons est le suivant. L'installation dans le voisinage d'un confrère faisait, il y a quelques années, l'objet d'une prise de contact, de discussion. Il n'y avait pas d'interdiction formelle pour s'installer dans le même quartier, mais il y avait entente préalable.

Actuellement, ces centres de santé se permettent d'engager des médecins quelles que soient leurs spécialités sans tenir compte des confrères installés dans le voisinage proche. Certains se retrouvent ainsi dans une situation économique difficile. Ces centres de santé font fi des médecins libéraux.

Ceci n'est tout simplement pas acceptable.

D'autre part, si les médecins sont salariés, la délinquance du droit de pratique¹ n'est pas nécessaire.

L'installation de nouveaux médecins en pratique libérale est bloquée par la possibilité ou non d'obtenir un droit de pratique et les centres n'en ont pas besoin.

¹ à charge de l'assurance-maladie (ndlr)

On diminue le nombre de médecins installés pour diminuer le coût de la médecine et on augmente celui de centres et des hôpitaux.

Nous avons l'habitude de procéder selon une certaine logique dans le raisonnement médical, celle qui nous est proposée ne répond en tous cas pas aux exigences éthiques de notre profession.

La médecine libérale va-t-elle disparaître? Oui, si nous ne réagissons pas.

Françoise Bovet Boone

Vous avez besoin de cartes de donneurs pour votre salle d'attente ?

Commandez-les :

Téléphone gratuit: 0800 570 234

info@swisstransplant.org

www.swisstransplant.org



AROMED
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS

**« Construire le présent pour garantir le futur... »
telle est la devise de votre caisse de prévoyance qui
s'engage à vos côtés avec l'appui des meilleurs experts.**

**Fondation de prévoyance
professionnelle en faveur de Aromed**
Case postale 1166 - 1260 Nyon 1
www.aromed.ch
Tél : 022/365.66.67 – Fax : 022/361.50.25

Tests de grossesse 20 UI/L

**Réalisable sur sérum ou urines
Boîte de 25 tests**

50,10 CHF !

CaduMed

57, av. Wendt
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330
Fax : 022 340 3651
info@cadumed.ch



Inauguration du nouveau centre de médecine hyperbare des HUG

Spécialiste en médecine interne et pneumologie, le Dr Jean-Yves Berney, est médecin associé aux HUG, répondant du centre de médecine hyperbare. Il vous invite ici à découvrir ici le nouveau centre hyperbare des HUG qui sera inauguré le 18 novembre prochain. Vous le trouverez à la rue Henri-Christiné 5, tél. 022 320 90 47. (pov)

Devant la vétusté des caissons hyperbares du CHUV et des HUG datant de 1964, l'association Vaud-Genève a décidé leur renouvellement en regroupant l'activité aux HUG. Ces derniers ont fait l'acquisition d'une double chambre de recompression avec sas intermédiaire, construite par la société allemande Haux. D'une longueur de 10 m, d'un diamètre de 2.4 m et d'un poids de 32 tonnes, permettant d'atteindre une profondeur de 30 m et de délivrer de l'oxygène, de l'héliox et du nitrox, elle possède un équipement de dernière génération, permettant le traitement simultané de patients ambulants et de patients intubés par exemple. La mise en place d'une équipe hyperbare spécialisée, comprenant médecins, infirmiers et techniciens va permettre enfin la prise en charge optimale et en toute sécurité des cas aigus que sont les accidents de plongée et les intoxications au monoxyde de carbone, indications classiques jusqu'alors.

Mais les HUG entendent également développer l'oxygénothérapie hyperbare (OHB), qui utilise l'oxygène sous condition supra-atmosphérique, comme un véritable médicament. Ses propriétés thérapeutiques angiogéniques, anti-infectieuses, cicatrisantes, anti-œdémateuses, pour n'en citer que quelques-unes, sont appliquées dans le monde entier pour soigner de multiples pathologies. Cet aspect de la médecine hyperbare est très peu connu en Suisse et peu développé, contrairement à nos voisins européens. Une douzaine d'indications sont reconnues par les

sociétés européennes et américaines de médecine hyperbare (*European Underwater and Baromedical Society / Undersea and Hyperbaric Medical Society*). Sans être exhaustif, on peut donner comme exemples l'ostéomyélite réfractaire, les lésions actiniques tardives, les infections des tissus mous, la gangrène gazeuse, les abcès intracrâniens, la cicatrisation des lambeaux cutanés et le pied diabétique. De nombreuses autres indications font l'objet d'une évaluation de plus en plus rigoureuse, s'appuyant sur les découvertes récentes des effets insoupçonnés des radicaux libres de l'oxygène. En effet, le stress oxydatif va engendrer une cascade de réactions impliquant de multiples cytokines, via la production de NO, capables de mobiliser des cellules souches, rendant compte, entre autres des effets bénéfiques sur la cicatrisation. Le lecteur intéressé se référera à la *Revue médicale suisse*, dans son no 213 du 19 août 2009, qui publie trois articles de l'équipe des HUG, faisant le point sur les indications de l'OHB.

Avec cette nouvelle structure hyperbare dernier cri, la Suisse romande tient là une véritable opportunité de se développer et d'interagir avec presque toutes les spécialités de la médecine moderne. Aux HUG de promouvoir cette nouvelle approche, à vous médecins traitants d'ajouter l'oxygène hyperbare à votre arsenal thérapeutique.

Le centre de médecine hyperbare sera inauguré le mercredi 18 novembre, autour d'une matinée scientifique de haut niveau à l'auditoire Marcel-Jenny. Réservez vos agendas et venez découvrir le nouveau caisson !

Dr Jean-Yves Berney

Coup de scalpel à KPT/CPT

Nouveau coup de scalpel sur le dos de l'assureur-maladie KPT/CPT: non seulement cet assureur tend, peu ou prou, à disqualifier sur toutes ses factures les médecins auprès de leurs patients (cf. *Lettre* juillet-août 2009 – numéro 6, page 12), mais il se lance à présent dans l'inquisition: un médecin s'est en effet vu réclamer par un gestionnaire les programmes opératoires! Et la violation du secret professionnel qui relève du Code pénal? KPT connaît pas.

Et comme KPT persiste à facturer selon des tarifs auxquels cet assureur n'a pas droit faute d'avoir passé

une convention avec l'AMG dans le domaine de l'hospitalisation demi-privée et privée, voire selon ses propres tarifs, **avertissez bien vos patients:** en matière d'assurance complémentaire, KPT risque de rembourser insuffisamment, la différence étant à la charge des patients. Surtout s'ils sont jeunes et peuvent souvent changer de complémentaire, invitez-les et aidez-les à trouver une meilleure assurance!

Bioéthique et médecine: un nouveau dialogue

La relation entre la bioéthique et l'éthique traditionnelle de la médecine et des professions soignantes n'a jamais été simple. Outre-Atlantique, la bioéthique est née d'un combat, celui de médecins, d'intellectuels et de politiques, qui dès les années soixante se sont mobilisés contre des pratiques d'expérimentation sur des personnes saines ou malades contraires aux droits humains fondamentaux. Dans un deuxième temps, la bioéthique a perdu un peu de son allure militante, mais du même coup élargi son regard critique sur l'éthique des pratiques soignantes en général, en lien avec un renouveau de la philosophie morale. Aujourd'hui «bioethics» est un habitant de plein droit du biotope universitaire anglo-saxon et englobe à la fois l'éthique de la recherche sur l'humain, l'éthique du quotidien médical et enfin l'éthique des aspects les plus décoiffants du progrès des sciences du vivant. En Europe au contraire, la bioéthique s'est longtemps restreinte à des problématiques très spécifiques, telles que l'assistance médicale à la procréation ou le génie génétique, voire franchement exotiques, comme le clonage. Encore dans les années quatre-vingts, la bonne vieille déontologie continuait de prendre en charge les interrogations éthiques du monde médical au quotidien, à l'abri de ce mouvement de critique et de reconstruction conceptuelle qu'apportait la bioéthique.

Tout cela a bien changé. Comme d'autres en Suisse et en Europe, notre Institut d'éthique biomédicale vise à couvrir un vaste éventail de questions éthiques et cela à la fois comme thèmes de recherche et d'enseignement. Ceux-ci vont des enjeux philosophiques des neurosciences (je vous invite à consulter notre programme de conférences publiques à ce sujet sur www.neuroethique.ch/) jusqu'aux dilemmes éthiques de la pratique médicale et ceux, bien trapus comme vous le savez, du système de santé et des

valeurs qu'il est censé incarner. D'ailleurs, un nouveau Centre interfacultaire de bioéthique et sciences humaines en médecine nous permet de nouer des collaborations plus larges sur ces thématiques et d'autres encore. Depuis le 1^{er} octobre, notre collaboratrice de longue date, la docteure Samia Hurst est professeur-boursier du Fonds National Suisse. Médecin et ancienne cheffe de clinique au Département de médecine interne générale des HUG, elle a aussi une formation complète en bioéthique acquise au Centre de bioéthique clinique des *National Institutes of Health* à Bethesda. C'est une forme de reconnaissance pour la bioéthique comme champ de recherche spécifique, ainsi qu'un sérieux appui pour développer les recherches dirigées par la professeure Hurst sur le thème de la justice dans les systèmes de santé (y compris le nôtre, bien sûr). C'est aussi l'occasion pour notre Institut de se rapprocher de la communauté médicale genevoise, dans la conviction que le vécu actuel des professions soignantes et de leurs patients fait partie d'une crise de civilisation face à laquelle la bioéthique ne peut pas être muette.

Professeur Alex Mauron
Directeur

P.-S. Les intéressés peuvent nous atteindre à l'Institut d'éthique biomédicale, Département de santé et médecine communautaires, Faculté de médecine de l'Université de Genève, ou par courriel: alexandre.mauron@unige.ch, samia.hurst@unige.ch

Par ailleurs, on trouvera l'actualité de la bioéthique en Suisse et dans le monde sur le blog de la professeure Hurst: <http://forumethix-ch.blogspot.com/>

Hospitalisation à domicile (HAD)

24h/24h au 022 420 64 80



PHARMACIENS
PHARMACIE CLINIQUE AMBULATOIRE

4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit it.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et parantérale, hydratation, etc.

Remboursée par l'assurance de base

Les maladies sont rares, mais les malades nombreux!

1^{ère} Journée d'information sur les maladies rares 17 novembre 2009

Nos idées préconçues nous incitent à croire que nous ne serons probablement jamais confrontés à une maladie rare, ni dans notre milieu professionnel ni à titre privé. Pourtant nous les côtoyons quotidiennement le plus souvent sans en avoir conscience.

Les maladies rares déconcertent autant les médecins qu'elles isolent les malades. Pourtant, l'environnement des maladies rares évolue. Il est maintenant souvent possible de faire un diagnostic précoce, de réaliser une prise en charge adaptée et de rompre l'isolement des familles.

Qu'est-ce qu'une maladie rare?

En Europe, une maladie est dite rare lorsqu'elle affecte moins d'**une personne sur 2000**. C'est une affection chronique et invalidante pouvant mettre en jeu le pronostic vital et qui nécessite des efforts combinés spéciaux pour sa prise en charge. On dénombre aujourd'hui plus de 7000 maladies rares, dont 80% ont une origine génétique, les autres causes étant infectieuses, auto-immunes, dégénératives ou tumorales. Elles concernent tous les âges de patients et, prises dans leur ensemble, elles affectent 35 millions de personnes en Europe, soit 6-8% de la population.

Quelle que soit leur maladie, les patients atteints d'une maladie rare doivent faire face aux mêmes difficultés: retards et erreurs de diagnostic, manque d'informations, souffrance psychologique liée à l'isolement et au manque d'espoir thérapeutique, absence de soutien pratique dans la vie quotidienne.

En Europe, les maladies rares constituent une **priorité de santé publique**. L'Union européenne et de nombreux Etats membres ont déjà pris des mesures spécifiques de grande ampleur pour lutter contre les maladies rares. Un pas historique a été franchi en Europe avec l'adoption de la *Recommandation du Conseil du 8 juin 2009 relative à une action dans le domaine des maladies rares (2009/C 151/02)*. En bref, cette recommandation définit les futures stratégies

nationales et européennes. Elle exige notamment des Etats membres la mise en œuvre, avant fin 2013, de plans nationaux, sur le modèle de la politique engagée en France depuis 2004 avec le *Plan National Maladies Rares*.

Et la Suisse ?

En Suisse, cette problématique est encore largement méconnue. Elle suit toutefois la trace de l'Union européenne avec un retard de quelques années. Il n'existe pratiquement aucune donnée épidémiologique sur les maladies rares, mais l'extrapolation à partir des chiffres européens suggère que 550 000 personnes pourraient être affectées. La complexité des systèmes politique et sanitaire suisse, avec ses gouvernements cantonaux et ses zones linguistiques, ralentit les développements au niveau politique.

Voilà donc autant de raisons qui nous amènent à proposer, **le mardi 17 novembre 2009**, une journée consacrée à la problématique des maladies rares pour tous les praticiens du canton. Elle s'adressera à toutes les spécialités médicales et à tous les soignants.

Buts de la journée

Pour répondre au sondage effectué en mai dernier auprès des médecins du canton de Genève, les thèmes abordés comprendront l'accès à l'information, l'accès au diagnostic, l'accès aux médicaments orphelins, l'importance des registres, le patient comme partenaire, et le concept du centre de référence. Cette première journée d'information sur les maladies rares aura les buts suivants:

- améliorer la visibilité des maladies rares et comprendre cette priorité de santé publique;
- présenter **Orphanet**, le portail de référence mondiale pour l'information sur les maladies rares, les médicaments orphelins et les services associés. Initié par la France en 1997, le portail est d'accès libre et gratuit, disponible en six langues. Destiné

à tous les publics, il est consulté par 20 000 utilisateurs par jour, depuis plus de 170 pays. Orphanet est une base de données relationnelle, multiaxiale et très riche qui propose aujourd'hui une encyclopédie sur plus de 5000 maladies rares ainsi qu'un répertoire des consultations spécialisées, centres de références, laboratoires de diagnostics, projets de recherche, essais cliniques, registres, réseaux de professionnels et associations de patients. Ce répertoire couvre 38 pays dont la Suisse. **Orphanet Suisse** (www.orphanet.ch), institutionnalisé aux HUG depuis 2001, est reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS) depuis 2006 et la plupart des cantons contribuent à son financement;

- promouvoir le conseil génétique comme outil diagnostic;
- favoriser la collaboration entre milieu médical intra et extrahospitalier pour des diagnostics plus rapides et des suivis plus efficaces;
- identifier et faire connaître les experts qu'il est d'ores et déjà possible de solliciter;
- présenter le concept de centre de référence et promouvoir la création de plateformes pluridisciplinaires genevoises;
- recenser les besoins et les attentes sur le sujet.

Inscrivez-vous!

La Suisse accuse certes un retard dans la prise de conscience de cet enjeu, néanmoins elle pourrait bénéficier de l'expérience des autres pays. Les maladies rares représentent un nouveau modèle de système de santé permettant la mise en place d'une «médecine d'orchestre» en opposition à la situation actuelle fonctionnant comme une « médecine de soliste ». En effet, une caractéristique importante et

originale des progrès réalisés dans le domaine des maladies rares a été l'établissement d'un fort partenariat entre patients, associations, professionnels de santé et industrie pharmaceutique. Alors qu'un tel partenariat n'existe pratiquement pas pour les maladies fréquentes, il se révèle indispensable dans le domaine des maladies rares, car les différents acteurs dépendent les uns des autres pour progresser.

Nous espérons que le programme répondra à vos attentes et que vous serez nombreux à participer à cette première édition sur la problématique des maladies rares. Vous trouverez toutes les informations nécessaires (programme, formulaire d'inscription à la journée, délai ultime au 9 novembre, 4 crédits de formation accordés pour toutes les spécialités médicales, etc.) à la page Internet suivante:

http://www.hug-ge.ch/hug_cite/journee_maladies-rares_2009.html

Dr Loredana D'Amato Sizonenko
Coordinatrice Orphanet Suisse

⁽¹⁾ Loredana D'Amato Sizonenko, Romain Lazor: «Les maladies rares affectent 30 millions de personnes en Europe». BMS - Bulletin des Médecins Suisses 2008; 89:15 pp 636-638, Avril 15



MEDECINS
URGENCES +

URGENCES MEDICALES
A DOMICILE

CONSULTATIONS 7j/7
de 7h00 à 23h00

Un service de l'Association des Médecins de Genève (AMG)

022 322 20 20

snortec

Appareil sur mesure
contre le ronflement et
les apnées modérées du sommeil

www.snortec.ch
30, rue des Grottes - 1201 Genève
Tél. +41 22 740 16 00 - Fax +41 22 740 16 01

Le GGMO a la parole

Il est bon que les groupes de spécialistes puissent de temps à autre s'exprimer dans La Lettre de l'AMG. D'où cette nouvelle rubrique, aujourd'hui consacrée au GGMO (Groupement genevois des médecins omnipraticiens), qui s'exprime par la plume de sa présidente, le Dr Brigitte Zirbs Savigny. pov



Dans le flot de mauvaises nouvelles de ces derniers mois, une petite lueur d'espoir pour l'avenir de la médecine de famille: le 17 septembre, la Société Suisse des Médecins de Famille a vu le jour: **MFCH** ou **HACH** en allemand.

Il aura fallu 2 ans pour concrétiser l'idée de Christophe Cina, président des médecins de famille de Soleure, de réunir les médecins de famille et pédiatres sous un même toit pour améliorer leur visibilité.

MFCH réunit les médecins de famille de la SSMI, de la SSMG et de la SSP (pédiatres). Son objectif est de défendre les intérêts de ses membres auprès du monde politique, des assureurs et de l'Europe.

Qui peut être membre de la MFCH? Tous les internistes pratiquant au moins 50% de médecine générale, les généralistes et les pédiatres. Ils peuvent adhérer à titre individuel ou par l'appartenance à leur société de discipline, donc les membres de la SSMI, SSP et de la SSMG sont automatiquement membres de MFCH sans verser de cotisations supplémentaires. Leur société reverse une part de sa cotisation à la nouvelle société. La cotisation individuelle s'élève à CHF 250.- par an.

Le président est Marc Müller, ancien président du CMPR, le vice-président est François Héritier. Le comité est composé de deux membres de la SSMI, deux membres de la SSMG et d'un pédiatre. Ce comité sera soumis au vote de l'assemblée des délégués en 2010. Cette assemblée de délégués est composée de 74 représentants. Genève bénéficie de 3 places, l'une sera proposée à un pédiatre.

Nous comptons sur les médecins concernés dans notre canton pour adhérer à cette nouvelle entité, car nous avons besoin de votre force pour qu'on défende nos conditions de travail, notre revenu et la relève.

MAIS ENCORE

Le 29 septembre a été lancée l'initiative « **OUI à la médecine de famille** » dans un silence total et navrant de la presse genevoise. Cette initiative majeure pour les patients et pour le monde médical a pour objet d'inscrire dans la Constitution fédérale l'obligation faite à la Confédération de veiller à une couverture, équilibrée et pour tous, des soins de base en Suisse. Elle doit mettre en place des structures, en collaboration avec les cantons et les communes, pour permettre à des médecins de famille de s'installer et de travailler dans des conditions raisonnables. Cela signifie qu'ils veilleront à préserver les outils de travail de l'ensemble des médecins (labo, radiologie...) afin de permettre à tout médecin qui le souhaite de suivre son patient, dans sa globalité, avec des outils sûrs et de qualité. L'initiative demande également une formation des médecins de famille de haute qualité, structurée en 5 ans.

On peut imaginer que toutes les spécialités vont bénéficier d'une manière ou d'une autre des mesures proposées, car cela assurera à chacun de nous de meilleures conditions de travail.

Je vous encourage à faire signer cette initiative massivement dans vos cabinets, vous pouvez télécharger des formulaires sur le site www.oamf.ch. Ne peuvent signer que des citoyens suisses ayant le droit de vote. Attention, ce type d'initiative exige que nous utilisions une feuille par commune : ne peuvent signer sur une même feuille que des électeurs résidant dans la même commune. Pour plus d'infos: www.sgam.ch, www.ggmo.ch.

ENFIN

Invitation à l'Assemblée générale du GGMO

Elle aura lieu le 29 octobre, dès 17h00 précise, au Centre de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, aux Eaux Vives.

L'ordre du jour est intéressant, il se passe beaucoup de choses et votre avis nous importe! Venez nombreux!

Hommage au Professeur Paul Laugier (1910-2009)

Chef du service de dermatologie des HUG de 1968 à 1981



Le 6 septembre 2009, à quelques jours de son 99^e anniversaire, le professeur Paul Laugier nous a quittés. Bien qu'affaibli physiquement dans les derniers mois, il a gardé jusqu'au bout ses facultés mentales et sa lucidité.

Le professeur Laugier avait fait sa formation de dermatologie à Strasbourg, puis chez le professeur Lucien-Marie Pautrier à Saint-Louis, à Paris. Il avait ensuite créé le service de dermatologie de l'Hôpital Saint-Jacques à Besançon, où il a ensuite créé la Faculté de médecine de cette même ville et en a été le premier doyen.

Arrivé à Genève en 1968, il a pris la succession du professeur Werner Jadassohn. Les draps du service, jusque-là rouges (dû à la cignoline pour le traitement du psoriasis) et noirs (dû au nitrate d'argent pour le traitement des ulcères de jambe) ont peu à peu disparu pour laisser planer dans les couloirs les senteurs du « vin aromatique », composition désinfectante apportée par le professeur Laugier pour le traitement des ulcères. Les prescriptions magistrales, avec des crèmes ou onguents « faits sur mesure » pour le patient étaient aussi une de ses spécialités. Le professeur Laugier était essentiellement un clinicien, un histopathologiste distingué et un enseignant dont les nombreuses volées d'étudiants qu'il a formés se souviennent avec gratitude. En arrivant à Genève, le professeur Laugier comptait déjà plus de 300 publications scientifiques, et le rythme des publications s'est encore accéléré à Genève. Il a notamment décrit,

avec le professeur Nicole Hunziker, *Les pigmentations mélaniques lenticulaires essentielles des organes génitaux* qui portent son nom. Sa plus grande œuvre reste cependant sa participation comme co-auteur (avec les professeurs Saurat, Lachapelle et Grosshans) du livre *Dermatologie et infections sexuellement transmissibles*, qui fait référence dans le monde dermatologique francophone. Sans doute que le siècle qu'il a presque couvert a été celui de très grandes révolutions médicales et dermatologiques, avec l'arrivée des antibiotiques, de la cortisone, des rétinoides et plus récemment des « biologiques », passant ainsi d'une dermatologie descriptive du début du 20^e siècle à une « dermatologie moléculaire » et il s'est passionné pour chacune de ces découvertes. En 1981, c'est le professeur Jean-Hilaire Saurat qui lui succéda à la tête du service de dermatologie de Genève.

Sa large culture humaniste a fait de lui un homme respecté et écouté, dont les avis faisaient autorité, non seulement sur ses élèves et collègues, mais aussi dans les importantes fonctions et responsabilités administratives et scientifiques. Mais le souvenir que nous conservons du professeur Laugier est celui d'un homme affable, élégant, toujours à l'écoute des autres, disponible et généreux. Grâce à une fidélité exemplaire, il a su garder le contact avec une bonne partie de ses anciens élèves de Besançon et de Genève, avec qui il entretenait des relations très affectueuses.

Dr Jean-Pierre Grillet
Président de la Société suisse de dermatologie et de
vénérologie (SSDV)

Vie de l'AMG

Assemblée générale du lundi 16 novembre 2009

Rappel: la seconde Assemblée générale statutaire de l'année aura lieu le lundi 16 novembre, à 19h 30 (dès 19h pour le buffet!), à l'auditoire Marcel-Jenny des HUG.

Son ordre du jour, fixé par le Conseil, est le suivant:

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2009
2. Réception des nouveaux membres

3. Election de deux membres du Conseil
4. Projet de budget 2010
5. Cotisations 2010
6. Désignation du réviseur des comptes 2009
7. Adoption du projet de règlement sur la perception des cotisations de l'AMG
8. Présentation des résultats de l'enquête AMG 2009 sur la densité médicale
9. Informations
10. Questions et divers (les membres sont invités à transmettre leurs questions au secrétariat une semaine avant l'Assemblée afin que nous puissions y répondre au mieux)
11. Invité: M. Stéphane ROSSINI, conseiller national, professeur à l'*Ecole d'études sociales et pédagogiques* (EESP, Lausanne), fera un exposé sur **Le système suisse de santé: vers l'innovation ou vers la régression?**

Elections au Grand Conseil

LE Dr Claude AUBERT, MEDECIN LE MIEUX ELU

Le résultat des élections au Grand Conseil du 11 octobre 2009 est tombé.

Le Dr Claude AUBERT, ancien président de l'AMG, est le candidat-médecin qui a remporté le plus de suffrages. Plus précisément, les résultats dans l'ordre sont les suivants :

Dr Claude AUBERT, député sortant, libéral	14 060 suffrages, élu
Dr Pierre-François UNGER, conseiller d'Etat, PDC	13 666, élu
Dr Philippe MOREL, professeur HUG, PDC	9632, élu
Dr Patrick SAUDAN, député sortant, radical	9203, élu
Dr Michel FORNI, député sortant, PDC	8840, élu
Dr Pierre CONNE, HUG, radical	8516, élu
Dr Philippe SCHALLER, ancien député, PDC,	8392, 1 ^{er} viennent ensuite
Dr Bertrand BUCHS, PDC	8339, 2 ^e viennent ensuite
Dr Charles SELLEGER, député sortant, radical	8011, élu

Quelques observations:

Le Grand Conseil élu compte 7 médecins, en comptera toujours 7 dès lors que M. Unger aura été réélu conseiller d'Etat et sera remplacé par le Dr Schaller, et même probablement 8, lorsque le Dr Buchs fera son entrée à l'occasion d'une démission d'un député PDC en cours de législature.

Il y a une prime évidente au sortant: 5 des 7 élus sont députés ou conseiller d'Etat sortants: à cet égard, la performance des docteurs Schaller et Buchs est remarquable, qui battent 4 députés PDC sortants!

Sept députés sur cent: la population fait confiance aux médecins. C'est dire aussi que les réseaux des médecins fonctionnent bien: celui de l'AMG et celui des HUG, dont les fonctionnaires suisses votent pour leurs collègues. Et quand un candidat médecin appartient à ces deux réseaux, il bénéficie de ce double-turbo qui les propulse en tête de leur liste : c'est le cas des docteurs Morel, Saudan et Conne, sans oublier le Dr Unger et son passé hospitalier.

Un constat qui tient du paradoxe: alors que, selon les médecins eux-mêmes, les enjeux en matière de politique de la santé sont souvent mieux défendus par les partis de gauche que par les partis de droite (par exemple au Parlement fédéral), les médecins élus appartiennent tous aux partis de l'Entente : le parti libéral comptera ainsi 1 médecin sur les 20 députés de sa députation ; le parti radical en comptera 3 sur 11 députés; et le PDC également 3 sur 11, et même 4, si un député non-médecin démissionne durant la législature. Pour l'ensemble des autres partis, c'est 0 sur 68 députés, mais le MCG compte 5 gendarmes !

L'essentiel enfin: toutes nos félicitations et tous nos encouragements pour faire avancer les schmilblicks cantonal et médical: ils en ont tous deux tant besoin !

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Richard ARKHURST
Rue Charles-Humbert 8
1205 Genève
Né en 1963, nationalité ivoirienne
Diplôme de médecin, 1993 (Côte d'Ivoire), reconnu en 2008
Titre de spécialiste de médecin praticien, 2009

Après avoir suivi ses études en Côte d'Ivoire et obtenu son diplôme de médecin en 1993, il est parti effectuer différents stades au CHU de Bordeaux, puis dans différents hôpitaux en France. En Suisse depuis 2003, il a suivi une formation à l'hôpital du Chablais et a obtenu le certificat de capacité de médecin-conseil de la SSMC en 2006. Actuellement médecin praticien FMH, il est installé en ville de Genève depuis octobre 2009.

Dr Ralph BRAUN
Né en 1969, nationalité allemande
Diplôme de médecin, 1997 (Allemagne), reconnu en 2004
Titre de spécialiste en dermatologie et vénéréologie, 2004

Après avoir étudié à la Faculté de médecine de Homburg en Allemagne et avoir obtenu son diplôme de médecin en 1995, il a entamé sa formation de dermatologie et vénéréologie aux HUG dans le service de dermatologie du professeur J.-H. Saurat (1995 – 2007) en tant que médecin interne, chef de clinique, puis médecin-adjoint. En 2004, il a été nommé à la fonction de privat-docent à la Faculté de médecine de Genève. Depuis 2007, il a dirigé l'Unité de prévention des cancers cutanés dans le service de dermatologie (professeur L. French) à l'Universitätsspital de Zurich et a complété sa formation en dermato-oncologie en 2009. Il prévoit de s'installer comme dermatologue indépendant ces prochains mois.

II Swiss International Congress on Anti-Aging and Aesthetic Medicine SICAAM



*The most scientific and academic congress in Europe
on Preventive, Integrative, Environmental and Holistic Medicine*
+50 International Speakers – +17 Workshops – 24 Hours Credit CME

27-29 November, 2009
Ramada Park Hotel, Geneva, Cointrin

For programme and inscription, visit: www.saaam.org
SAAAM, 11 Rue Rousseau, 1201 Genève
Tél. 022 906 77 73 – Fax 022 906 77 78 – info@saaam.org

GFP

GFP mediconsul Romandie S.à.r.l.

Votre conseiller en assurances
indépendant depuis plus de 20 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales :

- Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- Ouverture** d'un cabinet médical
- Remise et reprise** d'un cabinet médical
- Planification** financière
- Organisation** de séminaire

Siège principal :
21, ch. des Aubépines – CP 563 – CH-2520 La Neuveville
Tél. 032 751 51 22 – Fax 032 751 52 88

Représentation :
4, rue Pedro-Meylan – CP 339 – CH-1208 Genève
Tél. 022 786 68 51 – Fax 022 751 66 59
www.gfpmediconsul.ch – E-mail : info@gfpmediconsul.ch

63

MEDIIMAGE

imagerie
médicale

**L'Institut d'Imagerie Médicale
est ouvert depuis le 17 septembre.**

- CT 64 barrettes
- IRM 1.5 Tesla
- Radiologie conventionnelle
et dentaire numérisée
- Échographie
- Mammographie digitalisée
- Imagerie cardiovasculaire
non invasive
- Ostéodensitométrie
- Archivage numérique

**Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 8h à 18h.**

1 route de Florissant 1206 GENEVE

- Tél : +41 (0)22 347 25 47 • Fax : +41 (0)22 789 20 70
- Email : info@medimagesa.ch • www.medimagesa.ch

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Gloria DESTHIEUX
Chemin de Vers 8
1228 Plan-les-Ouates
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 200
Titre de spécialiste en pédiatrie, 2007

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, elle a suivi une formation en pédiatrie à l'Hôpital des Enfants à Genève et à l'Hôpital de Pourtalès à Neuchâtel. Actuellement spécialiste en pédiatrie, elle est installée en ville de Genève depuis septembre 2009.

Dr Stéphane EMONET
Clinique des Grangettes
Chemin des Grangettes 7
1224 Chêne-Bougeries
Né en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 2000
Titre de spécialiste en médecine interne, 2007

Formé à la Faculté de médecine de Genève, il a obtenu un certificat de santé communautaire à l'Institut de médecine sociale et préventive (IMSP) en 2003 tout en poursuivant une spécialisation en médecine interne (2007), puis en infectiologie qu'il conclura prochainement. Il travaille actuellement à la Clinique des Grangettes et s'installera à Genève dès le mois d'octobre 2009.

Dr Margret FRANCIS DÄLLENBACH
Rue du Nant 4-6
1207 Genève
Née en 1968, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 1993
Titre de spécialiste en médecine interne, spéc. gériatrie, 2005

Après avoir étudié à la Faculté de médecine de Genève et obtenu son diplôme en 1993, elle a commencé sa formation en médecine interne avec une sous-spécialisation en gériatrie. Elle a également travaillé une année en pharmacologie clinique avec un accent particulier sur la prescription médicamenteuse en milieu ambulatoire. Elle a terminé une formation approfondie en gériatrie en 2005 et obtenu un certificat de formation continue en éducation thérapeutique du patient en 2006. Cheffe de clinique pendant de nombreuses années au service de la médecine de premier recours (anciennement Poliméd) et dans l'unité de gériatrie communautaire (anciennement Poligér), elle s'installe en octobre 2009 comme interniste-gériatre avec une sensibilité pour l'éducation thérapeutique et pharmacologie clinique.

Dr Eric FRENEAUX
Clinique Générale-Beaulieu
Né en 1961, nationalité française
Diplôme de médecin, 1996 (France), reconnu en 2007
Titre de spécialiste en médecine nucléaire, 1998 (France), reconnu en (2007)

Ancien interne des Hôpitaux de Paris et ancien assistant hospitalo-universitaire à l'Hôpital Cochin, il a obtenu un diplôme d'études approfondies en pharmacologie expérimentale et clinique à l'université de Paris VI en 1987 et son doctorat en médecine, dans la même université en 1995, suivi d'un diplôme d'études spécialisées en médecine nucléaire la même année. Il a poursuivi des recherches à Paris de 1987 à 1998, et à l'université de l'Iowa (Etats-Unis) de 1989 à 1992. Il a créé et dirigé le Service de médecine nucléaire du Centre hospitalier d'Ajaccio en 1998. Depuis 2007, il exerce à la Clinique Générale-Beaulieu.

Dr Eliana GOZA
Rue du 31 décembre 6-8
1207 Genève (jusqu'à fin décembre 2009)
Née en 1967, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 1996
Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2006

Après avoir effectué ses études à Genève avec obtention du diplôme de médecin en 1996, elle débute une formation de psychiatrie et psychothérapie aux HUG qui aboutit à l'obtention du titre FMH. Actuellement, le projet d'une installation est en cours pour 2010.

Dr Nuria JENE PETSCHEN GIORGIS
Avenue de Champel 24
1206 Genève
Née en 1970, nationalités suisse et espagnole
Diplôme de médecin, 1996 (Espagne), reconnu en 2005
Titres de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, 2006, et en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2008

Diplôme de médecin à Lleida, Espagne, en 1996. Formation de psychiatrie et psychothérapie aux HUG avec obtention du titre FMH en 2006. Formation de psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents dans le service du professeur Francisco Palacio Espasa, puis du Dr François Ansermet des HUG avec l'obtention du titre FMH en 2008. Actuellement, elle est cheffe de clinique au SPEA. Elle prévoit de s'installer dans le courant 2010.

Dr Frank KOLO CHRISTOPHE
Centre d'Imagerie Rive Droite SA
Rue de Chantepoulet 21
Né en 1973, nationalités suisse et française
1201 Genève
Diplôme de médecin, 2000
Titre de spécialiste en radiologie, 2007

Après avoir suivi ses études à Genève, il obtient son diplôme de médecin en 2000. Après deux ans de médecine interne à la Chau-de-Fonds, il entreprend une formation en radiologie aux HUG. Actuellement spécialiste en radiologie, il est installé en ville de Genève depuis avril 2009.

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Antoine ROSSET
Hôpital de la Tour
Avenue J.-D. Maillard 3
1217 Meyrin
Né en 1972, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 1999
Titre de spécialiste en radiologie, 2005

Il a fait ses études de médecine à Genève, où il obtient son diplôme et doctorat en 1999. Il commence alors une formation en radiologie aux HUG, qu'il termine à l'université de Californie (UCLA, Los Angeles). Il obtient son FMH de radiologie en 2005. Après 3 ans aux HUG, il rejoint l'équipe des radiologues de l'Hôpital de la Tour en 2008. En parallèle à la radiologie, il est l'auteur d'un logiciel open-source en imagerie médicale : OsiriX.

Dr Charles STEINER
Clinique des Grangettes
Chemin des Grangettes 7
1224 Chêne-Bougeries
Né en 1970, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 2000
Titre de spécialiste en médecine nucléaire, 2007

Après avoir suivi ses études à l'université de Genève et obtenu son diplôme de médecin en février 2000, il s'est formé et spécialisé en médecine nucléaire aux HUG notamment en imagerie moléculaire SPECT/CT et PET/CT cardiologique et oncologique. Il a de plus approfondi ses connaissances dans le domaine de l'application du PET/CT au cancer de la prostate, thèse de son doctorat en médecine humaine. Après une expérience de chef de clinique dans plusieurs centres romands, il s'installe à la clinique des Grangettes dès janvier 2010 en conservant un poste de médecin associé aux HUG.

Dr Nuray YAROL
Rue de Chantepoulet 10
1201 Genève
Née en 1971, nationalité belge
Diplôme de médecin, 1998 (Belgique), reconnu en 2008
Titre de spécialiste en cardiologie, 2007 (Belgique), reconnu en 2008

Après avoir suivi ses études à Bruxelles et obtenu son diplôme de médecin en 1998, elle a fait deux années de médecine d'urgence et a obtenu son brevet. En 2000, elle a repris une formation à l'université libre de Bruxelles en cardiologie et a fait ses stages dans les hôpitaux de Bruxelles et Charleroi. Elle a terminé sa spécialisation en cardiologie en 2006 et a travaillé un an en Belgique à ISPPC (CHU de Charleroi). Elle a été un an cheffe de clinique RSV (Réseau Santé du Valais) à l'Hôpital cantonal de Sion de Sion dans le service de cardiologie. Elle exerce actuellement la cardiologie en ville de Genève depuis juillet 2009.

Dr Andrea Gabriela ZALTZMAN
Groupe médical d'Onex
Route de Loëx 3b
1213 Onex
Née en 1964, nationalité suisse
Diplôme de médecin, 1991
Titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2007

Après avoir étudié la médecine à Buenos Aires et achevé une formation de pédiatre, elle retourne en Suisse en 1999 où elle se forme en de pédopsychiatrie à Genève. Actuellement installée en privé à Nyon et cheffe de clinique, elle désire s'installer à Genève pour exercer la psychiatrie pour enfants et adolescents.

Erratum : le Dr Jorge SIERRA est né en 1964, et non en 1974, comme indiqué par erreur à la page 11 de l'édition de *La lettre* du mois de septembre.

Nouveau membre actif à titre associé

(médecin exerçant son activité professionnelle principale en dehors du canton, mais ayant un droit de pratique à Genève ; le candidat est admis par le Conseil sur présentation de la preuve de son affiliation à la société médicale du canton où il exerce son activité principale, art. 7, al. 1) :

Dr Frédéric ZYSSET
Rue Sainte-Beuve 2
1005 Lausanne
Né en 1959, nationalité suisse

Diplôme de médecin, 1987
Titres de spécialiste en médecine interne, 2000, et en médecine du travail, 2004

Changements d'adresse

Depuis le 1^{er} septembre 2009, le Dr Alexandre MARET, FMH en pédiatrie et fa en endocrinologie et diabétologie pédiatrique, ne consulte plus au Groupe médical de Chantepoulet, mais à la rue Argand 3, 1201 Genève, tél. 022 732 23 27

Mutations

Décès:

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du Dr Gaston ZAHND, survenu le 11 septembre 2009.

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art 5. al. 5):

Docteurs Alessandro CAVIEZEL, Laurence FAVET, Christina FOKIANOS, Emmanuelle GIMENEZ, Sandra LEAL, Béatrice LOPEZ DE LA VEGA, Rachel LUCHETTA BRADBURY, Gabriele MARTIN, Jacques MENETREY, Delphine SCHWARTZ, Jorge SIERRA, Johanna SOMMER-BÜHLER, Aurora VENTURINI ANDREOLI, Barbara WILDHABER, dès le 13 octobre 2009.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Dr Eliane JACOT-DES-COMBES MIKENBERG, dès le 1^{er} janvier 2010.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10):

Dr Claudia RICCI BOVIER, au 31 décembre 2009.

Contrats de médecins-conseils et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Frédéric VILLARD, médecin-conseil d'International Baccalaureate.

Dr Frédéric ZYSSET, médecin du travail de l'Hospice général.

Ouverture de cabinets

Dr Caroline BÜRKI

FMH en médecine générale
Place des Eaux-Vives 3
1207 Genève
Tél 022 735 55 75 – Fax 022 735 55 76

Dr Alexandre CAMPANELLI

FMH en dermatologie et vénéréologie
Clinique la Colline
Avenue de Beau-Séjour 6
1206 Genève
Tél. 022 702 22 82 – Fax 022 702 22 83

Dr Thierry DI CLEMENTE

FMH en psychiatrie et psychothérapie
Rue Saint-Léger 2bis
1205 Genève
Tél. 078 867 87 54

Dr Alexis FERRO-PATRIX

FMH en psychiatrie et psychothérapie
Boulevard des Tranchées 34
1206 Genève
Tél./Fax 022 789 10 00

Dr Sandra LEAL

FMH en médecine physique et réadaptation
Rue du Collège 19
1227 Carouge
Tél. 022 301 58 35 – Fax 022 301 58 36

Dr Sandra LOPEZ

FMH en psychiatrie et psychothérapie
Route de Chêne 89
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 88 07 – Fax 022 349 33 26

Ouverture de cabinets (suite)

Dr Rachel LUCHETTA BRADBURY

FMH en médecine générale
Avenue des Grandes Communes 8
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 792 84 20 – Fax 022 793 94 32

Dr Gabriele MARTIN

FMH en pédiatrie
Route de l'Etraz 23
1239 Collex
Tél. 022 774 31 84 – Fax 022 774 31 85

Dr Peter MEHL

FMH en psychiatrie et psychothérapie
Rue de Gabelle 24
1227 Carouge
Tél./Fax 022 300 53 39

Dr Delphine SCHWARTZ

FMH en gynécologie et obstétrique
Route des Acacias 54bis
1227 Carouge
Tél 022 309 33 04 – Fax 022 309 33 01

Petites annonces

Cherche médecin remplaçant

Devant m'absenter pour 3 mois au Cameroun dans le cadre d'une œuvre humanitaire, je cherche un médecin généraliste remplaçant pour s'occuper de mes patients. Ma secrétaire reste à disposition pour le suivi de la gestion du cabinet.

Date prévue : janvier à mars 2010

Contacteur : Dr Sigam, rue de la Servette 94, 1202 Genève,
tél. 022 734 98 47, fax 022 734 22 72

Cherche secrétaire médicale

Cabinet de neurologie cherche une secrétaire médicale à 70% à partir du 1^{er} février 2010 (à convenir)

Contacteur : par téléphone : 022 347 96 96
par email : nvokatch@gmail.com

Grand cabinet à partager

Si vous aimez travailler au sein d'une petite équipe de 4 à 5 médecins, je vous invite à venir partager un cabinet de 300 m², équipé d'une radiologie, à Meyrin. L'orientation principale est l'appareil locomoteur, donc une spécialité telle que chirurgie orthopédique, rhumatologie ou médecine du sport est préférable, mais toutes les autres spécialités sont bienvenues.

Contacteur : par téléphone : 079 873 91 40
par email : zotter@cressymed.ch

Cabinet à partager rive droite

Suite au départ de mon confrère, je souhaite trouver un/e collègue spécialiste pour partager 140 m².

Contacteur : par mail : karinferriere@hotmail.com

Vends

Pour cause de cessation d'activité, mobilier, matériel médical et équipement d'un cabinet de médecine générale et d'accident. Prix avantageux.

Contacteur le 022 346 49 55 pour obtenir renseignements et liste complète.

Cabinet médical à partager

Médecin généraliste, installé à Thônex en face du Centre commercial, offre à partager une surface rénovée de 20 m² (bureau 12 m² et salle d'examen 8 m²) dans un cabinet médical équipé (réception, laboratoire, salle d'attente) avec assistante médicale à 90%.

Convierait pour sous-spécialité avec matériel peu encombrant.

Contacteur par e-mail : dr.kubr@bluewin.ch

Cherche collaboration avec psychiatre

Psychothérapeute TCC en formation recherche collaboration avec psychiatre. Participation aux frais locaux et autres.

Contacteur : par téléphone : 078 888 94 08

Cherche matériel d'occasion

Cherche ECG Schiller AT3 avec écran d'occasion.

Prière de contacter le Dr Frédéric Villard ICC 022 545 0 500

Offre d'emploi

URGENT!

Cabinet de dermatologie recherche une assistante médicale à 50%, à partir du 1^{er} octobre 2009.

Activités: assistance petites interventions chirurgicales, pansements, stérilisation, prises de sang, travail de secrétariat (Mediwin).

Poste fixe ou éventuellement remplacement.

Contacteur : par téléphone : 022 347 42 12 ou 079 771 10 94
par email : n.peclard@bluewin.ch

Cherche secrétaire médicale

URGENT: Groupe médical cherche une secrétaire médicale à 80-100% pour sa réception, entrée en fonction de suite.

Dossier de candidature avec CV à adresser par mail à lkern@gml.ch»

Petites annonces (suite)

Cabinet médical à remettre

A remettre, dès juillet 2010, cabinet médical de pédopsychiatrie, situé sur la rive gauche, à Vésenaz. Proche des commerces, de divers parkings et d'autres cabinets médicaux.

Local de 70 m² composé de deux grands bureaux, d'une salle d'attente, de sanitaires et d'un couloir avec des rangements. Complètement aménagé et rénové en 2000. En très bon état. Non meublé.

Contacteur : par téléphone : 022 752 51 44 dès 17 h.

Cherche une collaboratrice

URGENT – Groupe médical cherche une collaboratrice expérimentée pour sa réception, à plein temps (100%), pour assurer l'accueil de la clientèle pédiatrique et assumer un travail de secrétariat.

Les dossiers de candidature peuvent être adressés au Dr Etienne Perrin, par e-mail : e.perrin@bluewin.ch

Cherche assistante médicale

Pédiatre cherche assistante médicale à 90-100% à partir du premier octobre 2009.

Cabinet situé proche de la gare, expérience en médecine générale ou médecine interne et bonne connaissance en anglais souhaitable.

Contacteur : par téléphone : 078 603 68 04

Appartement à louer

Médecin genevois loue pour un an ou plus à jeune collègue assistant ou médecin étranger, un appartement en France voisine. A 600 m du terminus du tram 12 (douane de Moillesulaz). 2 chambres, 1 salon, une cuisine ouverte équipée, une salle de bain, terrasse et balcon. Très ensoleillé, refait à neuf dans petit immeuble de 3 étages. Loyer 800 Euros ou 1200 CHF par mois, charges comprises. Libre de suite.

Contacteur : par téléphone : 022 348 04 90 après 19 h 30
par email: fr.fericelli@bluewin.ch

Recherche médecin psychiatre à 20%

Centre de consultation, spécialisé pour les victimes d'abus sexuels durant l'enfance et l'adolescence, est à la recherche d'un médecin psychiatre à 20%. Le centre de consultation est actif dans la recherche de traitements efficaces pour la résolution des psycho-traumatismes complexes comme ceux résultant d'abus sexuels précoces et répétés.

L'association recherche un médecin psychiatre, intéressé aux psycho-traumatismes et idéalement formé à leur traitement, intéressé à travailler avec une équipe de psychologues formés en TCC et au traitement de psycho-traumatismes, ayant un No RCC et pouvant travailler en thérapie déléguée.

Contacteur : par téléphone : 022 800 08 50

A vos agendas!

Chaque premier jeudi du mois

Supervision de cas cliniques sexologiques et de gynécologie-obstétrique psychosomatique

Supervision de cas cliniques, chaque premier jeudi du mois, de 15 h à 18 h et de 18 h à 21 h. Sur inscription. Prix : 100 CHF par participant pour un groupe de 3 ou 150 CHF par heure en individuel. Pour psychiatres et somaticiens intéressés à la sexologie et à la gynécologie psychosomatique.

Formulaire d'inscription: http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Formulaire-dinscription-ISSC-_2_.pdf

Renseignements: www.sexologieclinique.ch

Lieu: Dr Juliette Buffat, chemin Paul-Rose 7, 1213 Onex



Du 13 octobre au 19 novembre 2009

Exposition sur les soins palliatifs – Si un jour JE meurs

Evénements associés les mardis et jeudis soir pendant cette période selon programme :

<http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/si-un-jour-je-meurs.pdf>

Renseignements: www.agmsp.ch

Lieu: Fondation Louis-Jeantet, route de Florissant 77, 1206 Genève



A vos agendas! (suite)

Jeudi 29 octobre 2009 après-midi

Cours de communication en échographie obstétricale

Cours donnant droit à l'attestation obligatoire pour la certification en échographie.

Organisateurs : Dr M. Epiney (Genève) – Dr Y. Vial (Lausanne)

Information et inscription : http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Communication_Echographie291009.pdf

Lieu : auditorio de la Maternité, boulevard de la Cluse 30, 1205 Genève



Jeudi 5 novembre 2009 de 12 h 30 à 13 h 30

Antalgie interventionnelle: un support pour le traitement de la douleur en soins palliatifs

Animateur : Dr Philippe Mavrocordatos, médecin anesthésiste FMH, directeur du Centre de la douleur à la clinique Cécil de Lausanne
Séance créditée de 1 unité de formation.

Lieu : salle de réunion de l'AMG, rue Goetz-Monin 15, 1205 Genève

Contact : Dr Jonathan Simon, tél 022 735 37 33, fax 022 700 19 80



Jeudi 5 novembre 2009 de 13 h 30 à 17 h 30

4^e Colloque de formation continue de la Revue Médicale Suisse

Les thèmes traités sont très variés.

Programme : http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/coll_09_1004873.pdf

4,5 crédits de formation continue attribués par la Société suisse de médecine générale (SSMG) ainsi que 3 crédits par la Société suisse de médecine interne (SSMI)

Plus d'informations et inscription : www.revmed.ch/colloque2009

Lieu : Théâtre de Beausobre, Morges



Jeudi 5 novembre 2009

Pharmacology and Sports

Joint Initiative of:

Swiss society of clinical pharmacology and toxicology

Swiss society of experimental pharmacology

Swiss society of pharmaceutical medicine

Swiss society of toxicology

Program and registration :

http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Pharmacology-and-Sports_Brochure_A5v42.pdf

Lieu : Crédit Suisse Forum, rue de Lausanne 17, 1201 Genève



Samedi 7 Novembre 2009

XXI^e Entretiens de Beaulieu 2009 « La télémédecine: soins de demain ou soins au rabais? »

Programme et renseignement sur le lien

<http://www.smb-cgb.ch/fr/activites/entretiens/prog%2021%20entretiens.html>

Lieu : Hôtel du Rhône – Genève



Jeudi 12 novembre 2009 à 18 h

Nouvelle ordonnance fédérale sur la formation professionnelle initiale d'assistant-e médical-e

La FMH, la Fédération suisse des associations d'assistantes médicales (FSAAM) et l'Office cantonal pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) organisent une séance d'information au sujet de la nouvelle ordonnance. Cette séance est destinée

A vos agendas! (suite)

aux cabinets médicaux qui forment ou envisagent de former des apprentis-es dans cette profession.

Lieu : Haute école de santé (HES), amphithéâtre Champendal, avenue de Champel 47, 1206 Genève.

Contact : Dr Claus Bally, délégué cantonal aux questions des assistantes médicales, clausbally@hotmail.com ou 022 346 63 54



Mardi 17 novembre 2009 de 8 h à 13 h 15

1^{re} journée d'information sur les maladies rares

Nos idées préconçues nous incitent à croire que nous ne serons probablement jamais confrontés à une maladie rare, ni dans notre milieu professionnel ni à titre privé. Pourtant nous les côtoyons quotidiennement, le plus souvent sans en avoir conscience.

Cette demi-journée d'information a pour but d'augmenter la visibilité des maladies rares et de vous informer sur les outils disponibles pour améliorer le diagnostic et la prise en charge des patients atteints de maladies rares.

4 crédits de formation pour toutes les spécialités médicales.

Informations, programme et formulaire d'inscription : http://www.hug-ge.ch/hug_cite/journee_maladies-rares_2009.html

Lieu : auditoire Marcel-Jenny, HUG, Genève



Mercredi 18 novembre 2009 de 8 h à 12 h

Inauguration du centre de médecine hyperbare des HUG

La médecine hyperbare en 2009

La plongée aux mélanges

Accident de décompression et foramen ovale perméable

oxygénothérapie hyperbare et pied diabétique

oxygénothérapie hyperbare et lésions actiniques tardives

Renseignements et programme :

<http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Inaugurationcaisson-hyperbare.pdf>

Lieu : auditoire Marcel-Jenny, HUG, Genève



Du 11 janvier au 31 mai 2010, 12 séances de 2 heures

Autour des traumatismes

Objectifs: approfondir l'étude des concepts de base liés aux traumatismes, des diverses approches psychothérapeutiques, ainsi que des perspectives communautaires et psychosociales. Elaborer les expériences professionnelles des participant-e-s pour mettre en évidence les difficultés auxquelles nous confrontent les migrant-e-s ayant vécu des traumatismes et trouver des alternatives pour y faire face.

Programme : <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/PROGRAMME-TAUMATISMES-Genève-2010.pdf>

Lieu : Appartenances-Genève, boulevard de Saint-Georges 72, 5e étage

Contact : anne.moratti@appartenances-ge.ch ou 022.781.02.05



La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger

Tél. 022 708 00 22

roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène

Tél. 022 702 93 41

pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

12, rue Micheli-du-Crest

1205 Genève

Tél. : 022 320 84 20

Fax : 022 781 35 71

www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
26 novembre 2009**

**Délai rédactionnel :
9 novembre 2009**



Pour des nuits sereines sans crampes des mollets

Simplement 1x par jour 10 mmol

Admis par
les caisses*

Magnesiocard®

BioMed

Biomed AG CH-8600 Dübendorf
Tél +41 (0)44 802 16 16
Fax +41 (0)44 802 16 00
biomed@biomed.ch
www.biomed.ch

Breve information scientifique Magnesiocard® (préparation de magnésium sans effet sur l'équilibre acido-basique). **Indications:** Carence en magnésium, troubles du rythme cardiaque, besoins accrus dans le sport de compétition et pendant la grossesse, éclampsie et pré-éclampsie, tétanie et crampes dans les mollets. **Posologie:** 10-20 mmol par jour, en 1-3 prises orales selon la forme d'administration (granulés, comprimés effervescents, comprimés). **Restrictions d'emploi:** Troubles de la fonction rénale. Eviter l'administration concomitante de tétracyclines. **Effets indésirables:** Une magnésiothérapie orale à fortes doses peut entraîner un ramollissement des selles. **Présentation:** Comprimés filmés (2,5 mmol) 50, 100; granulés (5 mmol) citron et granulés (5 mmol) orange 20*, 50, 500; comprimés effervescents (7,5 mmol) 20*, 60; granulés (10 mmol) grapefruit et granulés (10 mmol) orange 20*, 50*; ampoules i.v. (10 ml) 10; liste B. Informations détaillées dans le Compendium Suisse des Médicaments. *Prestation obligatoire des caisses-maladie